



# SYNDICAT DES PROPRIÉTAIRES FORESTIERS SYLVICULTEURS DU VAR

Monsieur le Ministre  
Ministère de la Transition  
Écologique et Solidaire  
Tour Séquoia  
92055 La Défense Cedex

**Objet : Consultation sur le 2<sup>ème</sup> Plan national d'actions  
en faveur de la Tortue d'Hermann 2018-2027 (LRAR)**

## **Contribution du Syndicat des Propriétaires Forestiers Sylviculteurs du Var**

Monsieur le Ministre,

Vous avez ouvert une consultation publique sur le 2<sup>ème</sup> Plan National d'Actions (PNA) en faveur de la Tortue d'Hermann, du 4 avril au 6 mai 2018.

Dans le cadre de cette consultation publique, le Syndicat des Propriétaires Forestiers Sylviculteurs du Var (Fransylva 83), organisme régi par le Code du Travail, Loi de 1884, représentant les intérêts de tous les propriétaires forestiers privés du département du Var (près de 270.000 hectares boisés), vous adresse, par la présente, sa première contribution.

Tout d'abord, nous tenons à vous faire savoir notre surprise quand nous avons découvert, sans la moindre information préalable, et a fortiori sans qu'il y ait eu la moindre concertation avec les représentants professionnels, pourtant reconnus par tous les partenaires et autorités forestières départementales, que nous sommes, l'existence de ce projet de plan d'actions et le contenu du document de 129 pages dont nous venons seulement de prendre connaissance par hasard.

En effet, c'est au cours d'une réunion du bureau élargi de la Chambre d'Agriculture du Var, qui s'est tenu dans la matinée du jeudi 26 avril à Vidauban, auquel il était invité, que le Président de Fransylva 83, également Président de Fransylva PACA, Vice-président élu du CRPF PACA et surtout membre du bureau directeur de la Réserve Nationale Naturelle de la Plaine des Maures, a découvert l'existence de cette consultation publique et de l'adresse internet où pouvaient être consultés les documents y afférant.

---

### **Syndicat des Propriétaires Forestiers Sylviculteurs du Var**

Siège Social : Maison de la Forêt, Quartier des Lauves, 83340 Le Luc-en Provence  
Tél. : 04 94 50 09 70 – email : [spfsvar@sfr.fr](mailto:spfsvar@sfr.fr) – site web : <http://fransylva-paca.fr/wp>  
Secrétaire : Sandra ARNAUD – Permanence : le mardi et le vendredi de 9h à 12h

*« Une forêt privée gérée et préservée par un  
réseau de femmes et d'hommes compétents  
au service des générations futures »*





# SYNDICAT DES PROPRIÉTAIRES FORESTIERS SYLVICULTEURS DU VAR

Vous comprendrez d'une part notre réaction et d'autre part les difficultés auxquelles nous sommes confrontés pour vous apporter des commentaires consistants structurés dans le délai si bref qui nous sépare de l'échéance du 6 mai, face à un tel document qui mérite des analyses sérieuses eu égard aux conséquences probables sur le devenir de la gestion durable des forêts varoises dans un contexte économique, environnemental, social et technique que nous allons évoquer dans les paragraphes qui suivent.

Nous tenons, en effet, à rappeler le contexte de la forêt varoise et les enjeux auxquels les propriétaires, qu'ils soient privés ou publics, ont à faire face.

## **La plus faible fertilité des sols forestiers**

Bien que le département du Var soit l'un des deux départements les plus boisés de la France métropolitaine (62% de sa surface), il est celui où la fertilité des sols forestiers est de loin la plus faible. L'accroissement biologique naturel avoisine à peine 3 m<sup>3</sup> par hectare et par an alors que dans les régions les plus fertiles de l'hexagone il peut atteindre et même dépasser 15 à 18 m<sup>3</sup> par hectare et par an.

## **Peu de débouchés et une valorisation de nos bois ridiculement faible**

En second lieu, les essences méditerranéennes endémiques emblématiques qui y prospèrent ont peu de débouchés et par conséquent peu de valeur.

Nos feuillus (chênes verts, chênes pubescents, chênes lièges...) ne présentent pas les caractéristiques qui pourraient les destiner au sciage (il n'y a d'ailleurs quasiment plus de scieries à proximité) et sont donc cantonnés à devenir du bois de feu (bûches pour les particuliers et les pizzerias).

Nos résineux, notamment les magnifiques pins d'Alep, dont les qualités mécaniques n'avaient pas fait l'objet de la normalisation qu'ils méritent, ne sont pas, à ce jour, utilisables en bois d'œuvre (et pourtant nos anciens ont construit avec cette essence des bastides et des navires qui sont toujours debout ou à flot), ce qui les a condamnés pour encore longtemps à finir triturés en pâte à papier ou déchiquetés en plaquettes pour chauffer les turbines des deux usines qui viennent de démarrer (Brignoles et Gardanne) quand il ne « chauffent pas les nuages » lors des grands incendies de forêts qui semblent renouer avec notre quotidien chaud, sec et venteux que les évolutions prévisibles du climat nous promettent. Tristes fins pour des arbres de valeur, à peine payés à leurs éleveurs qui n'ont pas les moyens de financer les travaux de sylviculture nécessaires pour redonner vie à nos collines.

## **Des forêts cependant sous-exploitées**

Pour finir, car ce n'est pas le bois qui manque puisque nous ne récoltons que 20% de l'accroissement biologique annuel, il nous faut simplement doubler notre récolte pour faire face aux besoins de cette transition écologique, ce qui est en ligne avec les objectifs d'accroître la mobilisation du Plan National Forêt-Bois (PNFB) que nous sommes en train de décliner au niveau régional dans le cadre du PRFB.





# SYNDICAT DES PROPRIÉTAIRES FORESTIERS SYLVICULTEURS DU VAR

Or, sans rentrer dans les détails, nombre des remarques du Plan Tortue qui nous est présenté apportent des contraintes nouvelles et excessives qui sont plus que des freins à la mobilisation de biomasse et à la gestion durable (et multifonctionnelle) de la forêt varoise.

## **Un exemple : la Plaine des Maures**

Nous nous limiterons à un simple exemple : celui de la Réserve Nationale Naturelle de la Plaine des Maures (que nous appellerons ci-après la RNN).

Cette plaine de 6.000 hectares, dont 5.000 appartiennent à des propriétaires privés qui y exploitent vignes et forêts, est un « paradis de biodiversité » et notamment un « réservoir » pour la Tortue d'Hermann.

Elle a fait l'objet du classement en Réserve Nationale Naturelle en 2009 en dépit des avis négatifs du Conseil Départemental, de la Chambre d'Agriculture et du Syndicat des Propriétaires Forestiers Sylviculteurs du Var qui n'étaient pas le moins du monde opposés à la protection et au développement des espèces protégées mais qui, gestionnaires depuis plusieurs siècles de cette plaine anthropisée sans excès, savaient que si la biodiversité y était si abondante et si diversifiée, c'était probablement grâce à leur gestion traditionnelle et raisonnée de ces espaces « agricoles et naturels », y compris grâce aux activités de chasse qui permettaient de réguler l'équilibre sylvo-cynégétique.

Suite au classement, une armée de scientifiques, dont nous ne contestons évidemment ni les compétences ni les motivations, s'est emparée du territoire, a pondé un « plan de gestion » qui, certes ne met pas la Plaine « sous cloche » mais qui impose des contraintes réglementaires et techniques qui vont à l'encontre des équilibres souhaitables que les « ayatollahs » écologues et des « mercenaires » scientifiques, co-auteurs du Plan Tortue ne semblent pas disposés à comprendre et accepter.

Lors des deux derniers « Comités de Gestion » auxquels la Conservatrice nous a présenté ses bilans annuels qui se sont tenus dans les locaux de la sous-préfecture de Brignoles, les deux représentants de la forêt privée (CRPF et Fransylva) ont déclaré, sans que leurs propos ne soient repris dans le compte-rendu, que les contraintes imposées avaient suffisamment démotivé les propriétaires forestiers (notamment l'un de nos adhérents qui y possède 600 hectares) pour qu'ils renoncent à toute exploitation et laissent leurs parcelles à l'abandon, faute de rentabilité d'une part, mais surtout faute de trouver des exploitants forestiers intéressés par y effectuer les travaux compte tenu des conditions imposées.

Quand on sait que les tortues préfèrent les milieux ouverts et semi ouverts, on mesure les conséquences de la fermeture de ces milieux déjà très fermés.



## **À quelle sauce accommoder la « tortue grillée » ?**

Mais surtout quand on se souvient que la Plaine des Maures est le lieu privilégié des départs de grands feux qui, attisés par le mistral, ont la fâcheuse tendance à traverser le massif des Maures du Nord au Sud pour s'arrêter seulement dans les zones de villégiature du bord de mer (rappelez-vous 2003), on ne peut que se demander s'il est raisonnable de compliquer à outrance les travaux de DFCI au point de ne plus avoir les moyens tant financiers que matériels ou humains pour les réaliser comme il se devrait.

Le résultat prévisible est qu'un jour prochain (la question est seulement « quand ? ») les tortues de la Plaine des Maures subiront le même sort que celles qui, l'an dernier, ont péri lors du feu de La Croix-Valmer sur les terrains appartenant au Conservatoire du Littoral qui, c'est le moins qu'on puisse dire, n'est pas porté sur les travaux de Défense des Forêts Contre l'Incendie (DFCI).



## **La gestion durable des nos forêts est mise en danger**

À notre sens, la gestion durable des forêts, qui est de notre compétence de forestiers, notamment dans le territoire concerné par le PNA, est un atout pour le rétablissement de la Tortue d'Herman. Il serait dommage et contre-productif d'apposer « Développement Durable et Multifonctionnel des Forêts Varoises » et « Préservation de la Tortue Herman ».

## **Des préalables à la validation du Plan d'actions projeté**

Nous estimons, avant de valider un tel plan qu'il est nécessaire de créer les conditions d'une concertation entre les acteurs forestiers et les auteurs de ce plan pour mieux réfléchir à la cohabitation des activités forestières, y compris sur les aspects incendie auxquels nous sommes au cœur des réflexions menées dans le cadre du dispositif « la guerre du feu » lancé le mois dernier par Monsieur Renaud Muselier, Président du Conseil Régional, avec la préservation de la Tortue d'Hermann.

Parmi les objectifs de cette concertation préalable indispensable, il faudra réviser les fiches actions concernées afin qu'elles ne représentent pas la vision à sens unique de leurs auteurs actuels mais une vision partagée réaliste.



# SYNDICAT DES PROPRIÉTAIRES FORESTIERS SYLVICULTEURS DU VAR

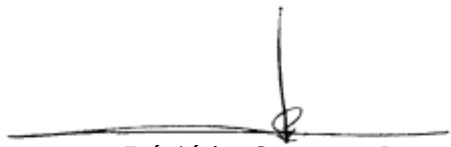
## **Une cartographie qui ne nous laisse pas « insensibles »**

Nous souhaitons intervenir sur le sujet de la carte dite de « Sensibilité de la Tortue d'Hermann ». De nombreux espaces forestiers sont compris dans les différents niveaux de sensibilité (de modéré à majeur). Cet élément, complémentaire à notre analyse forcément succincte, atteste de l'importance de la prise en compte de la dimension forestière dans ce dispositif du PNA.

La délimitation des différents niveaux de sensibilité nous interpelle. Comment des inventaires permettant de déterminer, sur les 230 000 hectares que couvrent la carte dite de « Sensibilité Tortue », la présence de la densité de tortues à l'hectare avec autant de précisions sur les tortues juvéniles sur des espaces aussi étendus comprenant tant de propriétés privées ont-ils pu être conduits sans information ni autorisation de leurs propriétaires ? Il est indispensable que le travail de délimitation soit revu et explicité afin de justifier cette cartographie et débattu les contraintes de son utilisation.

Pour ces raisons, nous vous demandons de surseoir à la consultation publique tant qu'une concertation indispensable avec les représentants des acteurs forestiers que nous sommes n'aura pas abouti à la révision équilibrée du plan pour ne pas entraver le développement durable d'une activité économique, environnementale et sociale.

En espérant avoir été entendus et restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire, nous vous prions de croire, Monsieur le Ministre, en l'assurance de nos sincères salutations.



Frédéric-Georges Roux  
Président

Copie à :

Monsieur Stéphane Travert, Ministre de l'Agriculture et de l'alimentation  
Monsieur Jean Luc Videlaïne, Préfet du Var  
Monsieur Renaud Muselier, Président du Conseil Régional PACA  
Madame Maud Fontenoy, Vice-présidente du Conseil Régional  
(Environnement et Forêt)  
Monsieur François de Canson, Conseiller Régional (Sécurité Civile)  
Monsieur Jean Bacci, Conseiller Régional (Forêt)  
Monsieur Antoine d'Amécourt, Président de Fransylva et du CNPF  
Monsieur Luc Bouvarel, Directeur Général de Fransylva

